

## Ecole de Villard-Tacon : les parents d'élèves se mobilisent pour leur enseignante

Dans une classe de petite et moyenne sections de maternelle, des parents d'élèves se mobilisent pour conserver le poste de leur enseignante, qui est remplacée depuis le lundi 7 décembre. Explications.

### ORNEX

Depuis le début de l'année scolaire, ce n'est pas moins de quatre enseignantes qui se seront succédées dans une classe de petite et moyenne sections à l'école de Villard-Tacon, à Ornex. « La maîtresse titulaire, qui a fait la rentrée scolaire, a quitté l'Éducation nationale aux vacances de la Toussaint, explique l'un des parents d'élèves. Deux jours avant les vacances, donc, une contractuelle est venue en formation. Elle est ensuite venue deux jours au retour des vacances, au mois de novembre, puis a décidé de quitter son poste, jugeant qu'elle était trop loin de son habitation. »

#### Un nouveau changement pour les enfants

Après son départ, elle n'a pas été remplacée immédiatement. « Durant deux jours les enfants n'avaient pas d'enseignante. Par la suite, la directrice de l'école nous informe qu'une titulaire remplaçante a été trouvée et qu'elle serait présente jusqu'à la fin de l'année. »



Le déplacement de leur enseignante est difficile à comprendre pour les parents d'élèves.

Mais il y a quelques jours, les parents d'élèves apprennent la nouvelle. « On nous indique que l'enseignante sera remplacée par une contractuelle, après seulement deux jours de formation. Et elle sera en poste dès le lundi 7 décembre. » Une décision qui met « en colère » les parents. « Ce n'est pas adapté pour les enfants. A cet âge-là,

c'est déjà compliqué parfois de les amener à l'école. De plus, si leur enseignante ne fait que changer c'est encore plus difficile pour eux. Anais (l'enseignante alors en poste, Ndlr) fait très bien son travail. Elle est appréciée de tous. Elle veut continuer son travail auprès des enfants. » Le statut de contractuelle de la nouvelle enseignante pose aussi question.

« Tout le monde peut être contractuel. Face à une classe de 29 élèves, si on n'a pas l'habitude, cela peut être compliqué à gérer. »

#### Une demande auprès de l'inspecteur

Les parents d'élèves se sont donc mobilisés. « Nous avons, ainsi que l'enseignante, écrit une lettre à l'inspecteur de l'Éducation

nationale pour lui demander de conserver le poste en l'état. Nous avons un infime espoir que cela aboutisse. » Une pétition a été mise en place. L'inspecteur de la circonscription de Gex sud a expliqué cette décision (lire ci-contre).

AMÉLIE VUARGNOZ

Suite du dossier page 9.

### Plus d'infos

Les parents d'élèves expliquent : « Nous n'avons absolument rien contre la nouvelle enseignante. Nous sommes conscients qu'elle arrive dans des conditions difficiles où les parents se mobilisent pour garder sa remplaçante. Simplement, nous pensons au bien-être de nos enfants. »

## CONSOMMER LOCAL, c'est vital !



La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

## « C'est une situation qui s'impose à nous », explique l'inspecteur



L'école de Villard Tâcon fait partie de la circonscription de Gex sud

Au niveau de l'inspection de l'Education nationale, l'école de Villard-Tacon fait partie de la circonscription de Gex sud. L'inspecteur, Adrien Ferreira De Souza explique les raisons de cette mutation. « La demande des familles est que je laisse l'enseignante remplaçante en poste. Son statut de titulaire remplaçant, ne le permet pas. C'est une démarche administrative. »

En effet, un titulaire remplaçant, de par son titre, intervient lorsque l'un des enseignants titulaires est en arrêt maladie ou d'une absence.

« Je n'ai malheureusement pas à ma disposition beaucoup de titulaires remplaçants, je ne peux donc pas les mobiliser à l'année sur un poste. »

L'inspecteur comprend toutefois l'inquiétude des parents. « Je comprends l'intérêt qu'ils ont pour leurs enfants. Malgré ce que souhaitent les parents, c'est une situation qui s'impose à nous. J'ai regardé avec mes services mais nous n'avons pas trouvé d'autres possibilités. Encore une fois, je ne décide pas du nombre de titulaires remplaçants à ma disposition. Tous les enseignants décident de leur poste, c'est ensuite une instance départe-

mentale qui délibère. L'enseignante en question faisait tout d'abord partie de la circonscription de Bellegarde. A sa demande, elle a souhaité rejoindre la circonscription de Gex Sud, notamment pour effectuer un remplacement dans la commune de Thoiry. Nous avons accepté cette demande, ce qui a diminué les effectifs bellegardiens. » Pour ce qui est du statut de contractuelle de la nouvelle enseignante : « Nous faisons appel à des contractuels lorsque nous n'avons plus personne de disponible. Cela arrive quelquefois dans le Pays de Gex. »

## En octobre dernier, à l'école Parozet, les parents étaient dans la même situation

Au début du mois d'octobre dernier, à l'école primaire Parozet, située sur la commune de Gex, des parents d'élèves d'une classe de CM1/CM2 s'étaient retrouvés face au même cas de figure. Ils découvriraient dans le carnet de liaison de leur enfant que leur enseignante était sur le départ. Une décision alors jugée « inappropriée » selon les parents qui s'étaient empressés d'écrire à l'inspectrice de l'Education nationale. « Quatre semaines après la rentrée, nous apprenons directement par l'enseignante que l'inspection la déplace » pouvait-on lire dans ce courrier.

S'appuyant sur la période instable que nous vivons actuellement les parents s'inquiétaient de l'impact sur les élèves et du renforcement de « la précarité éducative de cette année 2020 ». Ils avaient alors demandé à l'inspectrice de revenir sur sa décision et de maintenir l'institutrice durant toute la durée du congé de la titulaire qu'elle remplace. L'explication de ce changement est la même que pour l'école de Villard Tâcon. L'enseignante est une titulaire remplaçante et fait partie



Une banderole avait été installée sur les grilles de l'école Parozet.

d'une brigade de remplaçants en cas de maladie ou de formation d'un collègue. Et c'est ce qui s'est produit à la rentrée à Parozet puisque la titulaire de cette classe était en congé maternité.

Par téléphone l'inspectrice, Madame Sandrine Morel, expliquait alors : « Ce qu'il faut comprendre c'est qu'il s'agit d'une démarche administrative normale. L'enseignante a été nommée car il y avait un besoin sur cette école mais cela a toujours été en attendant qu'un autre titulaire prenne le poste. L'objectif est qu'il n'y a pas de rupture pédagogique pour les

élèves et que la continuité se fasse. Je comprends que les élèves soient tristes de quitter leur maîtresse et nous voulons qu'ils se sentent bien. Les compétences de l'enseignante ne sont pas du tout remises en cause et elle va d'ailleurs être appelée sur un autre poste de remplacement. La transition se fera au mieux. » Face à cette décision, les parents avaient alors mené plusieurs actions : une pétition avait circulé, une lettre avait été envoyée à l'inspectrice et des lettres des enfants sur leur ressenti avaient été jointes.

## CHEZ CITROËN, ON VOUS ACCUEILLE DE NOUVEAU EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC DES OFFRES EXCEPTIONNELLES.



REPRISE DE VOTRE VÉHICULE  
**+3000€<sup>(1)</sup>**  
PRIME STOCK EXCEPTIONNELLE  
**+1000€**

REPRISE DE VOTRE VÉHICULE  
**+2700€<sup>(2)</sup>**  
PRIME STOCK EXCEPTIONNELLE  
**+750€**

REPRISE DE VOTRE VÉHICULE  
**+2000€<sup>(3)</sup>**  
PRIME STOCK EXCEPTIONNELLE  
**+750€**

RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ EN POINT DE VENTE ET OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR UNE SÉLECTION DE MODÈLES EN STOCK. **OUVERTURE CE DIMANCHE\***

INSPIRED BY YOU

Citroën préfère Total (1) 4000 € TTC pour l'achat d'un SUV Citroën C5 Aircross neuf, hors finition Live, hors versions hybrides, en stock, composés d'une remise applicable sur le tarif Citroën conseillé au 01/12/20 et d'une aide reprise Citroën de 1500 €, sous condition de reprise d'un véhicule et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule et de 1000 € de prime stock pour la commande d'un véhicule livré jusqu'au 31/12/20 inclus. (2) 3450 € TTC pour l'achat d'un SUV Citroën C3 Aircross neuf, hors finition Live, en stock, composés d'une remise applicable sur le tarif Citroën conseillé au 01/12/20 et d'une aide reprise Citroën de 1200 €, sous condition de reprise d'un véhicule et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule et de 750 € de prime stock pour la commande d'un véhicule livré jusqu'au 31/12/20 inclus. (3) 2750 € TTC pour l'achat d'une Nouvelle Citroën C3 neuve, en stock, composés d'une remise applicable sur le tarif Citroën conseillé au 01/12/20 et d'une aide reprise Citroën de 1000 €, sous condition de reprise d'un véhicule et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule et de 750 € de prime stock pour la commande d'un véhicule livré jusqu'au 31/12/20 inclus. (1)(2)(3) Ces valeurs sont calculées en fonction du coût de l'Argus\*, selon les conditions générales de l'Argus\* disponibles sur argus.fr, déduction faite d'un abattement de 15% pour frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise en état standard. Offres réservées aux particuliers, non cumulables, valables pour toute commande passée entre le 01/12/20 et le 31/12/20 dans le réseau Citroën participant. \*Selon autorisation gouvernementale et selon points de vente participants.

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DE SUV CITROËN C5 AIRCROSS : WLTP DE 1,3 A 6,9 L/100 KM ET DE 30 À 156 G/KM ; DE SUV CITROËN C3 AIRCROSS : WLTP DE 4,6 A 6,4 L/100 KM ET DE 121 A 143 G/KM ; DE NOUVELLE CITROËN C3 : WLTP DE 4,2 A 5,9 L/100 KM ET DE 111 A 135 G/KM.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)